

---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 4 décembre 2008**

---

**1. ADMINISTRATION (Raymond Bron)**

**Affaires générales**

Election

L'élection complémentaire à la Municipalité, suite à la démission de M. Olivier Pétremand, a été fixée par le Préfet au dimanche 8 février 2009; en cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars.

Le délai pour le dépôt des listes est fixé au **lundi 15 décembre à 12h00 précises**, pour le 1<sup>er</sup> tour.

L'information est affichée au pilier public et publiée sur le site internet de la Commune. Malgré le délai très court, une PIO a été adressée aux habitants.

Séance d'information publique

Trois projets d'importance étant en préparation, la Municipalité a décidé de mettre sur pied une séance d'information publique.

C'est ainsi que le projet de nouvelle déchetterie, la fin de l'aménagement de la route cantonale 501 et l'assainissement du collège de la Chavanne seront présentés le 21 janvier prochain, en parallèle avec leur mise à l'enquête publique.

**Administration**

Les bureaux de l'administration seront fermés dès le 22 décembre 2008 et rouverts le 5 janvier 2009. Une permanence sera assurée le lundi matin 22 décembre pendant les heures habituelles d'ouverture, ce jour étant le dernier de l'enquête publique du projet Es Chesaux.

**Personnel**

Le poste administratif à 70% mis au concours en octobre dernier a suscité plus de 50 candidatures. Après les analyses et auditions habituelles, la Municipalité a engagé à ce poste Madame Sandra Carrard habitant à Bottens. Actuellement employée à temps partiel par la ville d'Yverdon-les-Bains et par la Fiduciaire F. Gillièron à Echallens, Mme Carrard a précédemment occupé le poste de secrétaire municipale de Poliez-Pittet.

Engagée dans ses postes actuels depuis moins d'une année, Madame Carrard aurait pu commencer son travail à la Commune dès le premier janvier. Cependant, afin de faciliter la transition au sein de la Fiduciaire F. Gilléron, la Municipalité a accepté de repousser son entrée en fonction au 19 janvier.

## **2. URBANISME/POLICE DES CONSTRUCTIONS**

### **Extension de l'institution des Esserts**

Aucun recours n'ayant été déposé contre la validation par le Canton du PPA (plan partiel d'affectation) et aucune opposition n'ayant été déposée contre le projet de construction, le permis de construire a été délivré par la Municipalité à la Fondation Echaud.

### **Quartier Es Chesaux**

Comme annoncé lors de la dernière séance, le dossier a été envoyé au Canton pour contrôle et approbation. Le projet est à l'enquête publique jusqu'au 22 décembre ; le calendrier des travaux dépendra de l'issue de ces deux procédures.

Parmi quelques adaptations mineures au projet initial, dont trois font l'objet d'une demande de dérogation, la Municipalité a décidé, sur conseil de son mandataire et préavis la commission d'urbanisme, d'enterrer le bassin de rétention et de limiter le volume de celui-ci au seul quartier d'Es Chesaux. Ainsi, la Commune renonce à faire l'avance de frais qu'elle avait consentie initialement pour financer la partie du bassin nécessitée par la construction d'un éventuel futur quartier Au Biolley.

## **3. FINANCES (José Rohrer)**

### **Développement économique**

Le plan d'étape prévu, que nous avons annoncé pour le mois de décembre, sera présenté en début d'année prochaine.

## **4. BATIMENTS COMMUNAUX**

### **Jardin d'enfants**

Le contenu du projet recouvrant deux salles d'activités, un bureau pour les éducatrices et un espace de discussion a été présenté lors de l'assemblée générale de l'Association Arc-en-Ciel avec les réserves d'usage quant aux prérogatives des autorités communales. Le projet qui s'inscrit dans le développement de la politique d'accueil de la petite enfance satisfait aux besoins.

### **Maison de Commune**

Sur cinq mandataires consultés, quatre ont adressé une offre, dont deux une offre commune. La Municipalité attribuera le mandat d'ici mi-décembre.

Le contrôle effectué avant la réalisation des travaux pour repositionner le poinçon du clocher a permis de constater que ce dernier a été touché par la foudre. La nouvelle offre établie par l'entreprise Marmillod s'élève à Fr. 5'938.35 et intègre la réparation des éléments abîmés du poinçon et du coq à hauteur de Fr. 1'991.—. Ces travaux seront effectués encore cette année. Il en résultera un dépassement de Fr. 1'809.85 par rapport à la somme portée au budget. En revanche, le sinistre ayant été déclaré à l'ECA, une couverture partielle n'est pas à exclure.

### **Contrôle d'accès des collèges de la Chavanne et de la Cavenettaz**

La Municipalité a consenti un crédit complémentaire global de Fr. 1'888.40 permettant de terminer le contrôle des accès du complexe scolaire de la Chavanne et de la Cavenettaz. Afin de compléter le dispositif déjà présent, deux cylindres électroniques et trois mécaniques ont été installés. L'opération complète, pour laquelle deux budgets de respectivement Fr. 7'200.— et Fr. 3'500.— ont été prévus, aura coûté en définitive Fr. 12'478.50. Les comptes intégreront donc un dépassement de Fr. 1'778.50 par rapport au budget.

Les sociétés utilisatrices de la salle de gymnastique de la Chavanne recevront courant décembre une nouvelle clé leur donnant accès aux locaux. Ce dossier est ainsi clos.

### **Contrôle d'accès des autres bâtiments communaux**

Le contrôle d'accès des infrastructures communales nécessite d'équiper le secrétariat communal d'une installation informatique séparée de celle des écoles. Compte tenu des études de détail qui démarrent pour la Maison de Commune et l'Ancienne Forge et que celles-ci pourraient aboutir à des solutions différentes, il a été décidé de renoncer provisoirement à la mise en place du contrôle d'accès pour la Maison Villageoise.

### **Installations sanitaires de la salle de gymnastique de la Chavanne**

Les élèves primaires ne pouvant plus utiliser les tunnels de douche, un contrôle des installations a été effectué. Ce dernier a permis de constater deux problèmes, provenant des mitigeurs thermostatiques qui sont arrivés en fin de vie, auxquels il faudra remédier rapidement. Il s'agit de fuites d'eau dans les douches et de difficulté à obtenir de l'eau chaude. La première offre obtenue avoisine Fr. 11'000.—. Une autre offre ayant été demandée, la Municipalité décidera de l'attribution des travaux une fois cette dernière connue. La somme sera prélevée sur le crédit pour les dépenses urgentes accordé en début de législature et dont le montant s'élevait à Fr. 373'332.20 au 31.12.2007.

### **Crédit de construction pour l'assainissement du complexe scolaire de la Chavanne**

La mise à l'enquête aura lieu au mois de janvier 2009. Le préavis en cours de préparation sera présenté à la séance du Conseil communal du 5 mars 2009.

## **5. DECHETTERIE (Pierre-André Janin)**

### **Future déchetterie**

Suite au préavis municipal no 29/2008 demandant un crédit d'étude de Fr.80'000. — pour l'étude du transfert de notre déchetterie combinée avec des locaux destinés à la voirie et la création d'une place de stockage pour déchets à composter sur le site de « Praz-Faucon », la Municipalité a mandaté le bureau AGT pour préparer le projet définitif, sur la base de l'avant-projet que notre technicien communal avait réalisé dans le cadre de son travail de mémoire. Ce dernier a subi quelques modifications. La Municipalité, se fondant sur l'avis de la commission d'urbanisme, a accepté l'avant-projet.

Les appels d'offres auprès des entreprises sont en cours. Le projet sera mis à l'enquête publique en janvier prochain, et un préavis sera présenté au Conseil pour sa séance du mois de mars 2009.

Notons que la commune de Morrens a manifesté son intérêt pour notre déchetterie. Il en est de même de Lausanne pour les zones foraines de Montheron et de Vernand.

Par ailleurs, un appel d'offres pour la gestion des bennes a été demandé à plusieurs entreprises.

## **6. POLICE**

### **Sondage**

La PIO 12/2008 est arrivée dans chaque ménage de Cugy. Elle concerne un sondage faisant suite au contrat de prestations conclu il y a une année avec la gendarmerie. Le texte introductif sur la première page est suffisamment explicite pour nous dispenser de rappeler ici les objectifs de cette enquête.

La Municipalité souhaite que les membres du Conseil répondent eux-mêmes à ce sondage et en parlent à leur entourage afin qu'un grand nombre de personnes expriment leurs opinions, ce qui guidera les éventuelles propositions d'adaptation du service de police.

## **7. ROUTES (Olivier Pétremand)**

### **Zone 30 Km/h**

Le radar permettant au service technique et à la Municipalité de mesurer la vitesse des véhicules dans les zones à 30 km/h et ainsi de savoir si des mesures complémentaires doivent être prises a débuté son activité. Il a été mis en service durant une semaine au chemin de la Cavenettaz.

Les coussins berlinois prévus dans le préavis 28/2007 seront vraisemblablement posés après l'hiver.

### **Inondations**

Une séance d'étude a eu lieu, en présence du mandataire de la Commune, concernant le rapport des pompiers sur les dernières inondations du 26 juillet 2008.

Si ce rapport contient de précieuses informations, la Municipalité ne saurait cependant se fonder sur ces inondations, dues à des intempéries exceptionnelles, pour redimensionner totalement son réseau. Celui-ci est généralement conçu de manière à répondre à de fortes pluies.

Toutefois, dans le but d'affiner les besoins de corrections, une liste des sinistres enregistrés à Cugy au cours des dix dernières années a été demandée à l'ECA.

Le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) a également été (re)réclamé ; c'est un document clé qui doit permettre d'envisager d'éventuels travaux complémentaires.

### **Carrefour de Montheron/Bottens et bus TL**

Une délégation de la Municipalité a rencontré les représentants de la direction des TL afin d'exposer son point de vue. Nous sommes, à l'heure actuelle, en attente d'une réponse de leur part par rapport à une participation éventuelle aux travaux de réfection qui doivent permettre le passage des nouveaux bus à deux étages.

### **Préavis RC 501 suite**

Ce préavis est en cours d'élaboration et devrait pouvoir être mis à l'ordre du jour de la séance du mois de mars 2009. Il sera mis à l'enquête publique en début d'année et présenté lors de la séance d'information publique prévue en janvier 2009.

## **8. SERVICE DES EAUX (Jacqueline Franzini)**

Pour faire suite à la demande de M. Blanchard, lors du dernier conseil communal, concernant l'utilité de proposer un cours de fontainier, voici les précisions suivantes : notre employé communal a suivi un cours de 3 jours théoriques, fin novembre, pour une formation de surveillant de réseau. Il lui reste encore 3 autres jours de pratique à faire, au début de l'année 2009.

Cette formation correspond aux besoins de notre employé engagé sur le terrain.

## **9. ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS**

### **Accueil de jour des enfants**

Présentation de l'EFAJE Gros-de-Vaud en Environs.

LA MUNICIPALITE